

Risques assurés

		grêle	inondation ravinement	alluvions glissement de terrain	foudre, incendie tremblement de terre	ouragan	pression de la neige	sécheresse ¹⁾	fortes pluies ¹⁾	germination ¹⁾	gel ¹⁾	frais de remise en état ²⁾
CULTURES AGRICOLES												
céréales	céréales panifiables	●	●	●	●	●	●	○	○	○		●
	blé fourrager	●	●	●	●	●	●	○	○			●
maïs		●	●	●	●	●	●	○	○			●
plantes sarclées	betteraves sucrières, fourragères	●	●	●	●	●	●	○	○			●
	pommes de terre	●	○	○	○	○	○	○				●
graines oléagineuses	colza	●	●	●	●	●	●	○	○			●
	tournesols	●	●	●	●	●	●	○	○			●
	soja	●	●	●	●	●	●	○	○			●
plantes protéagineuses		●	●	●	●	●	●	○	○			●
CULTURES MARAÎCHÈRES ET HORTICOLES												
		●	●	●	●	●	●					●
PÉPINIÈRES-ARBRES ET FLEURS												
		●	●	●	●	●	●					●
FRUITS	rendement	●	●	●	●	●					○	●
BAIES		●	●	●	●	●	●				○	●
VIGNE	rendement, jeunes vignes sans rendement	●	●	●	●	●					○	●
TABAC		●	●	●	●							●
HERBAGES	sans alpages	●	●	●	●		○	○				○
AUTRES CULTURES, SAUF CELLES DÉJÀ NOMMÉES												
		●	●	●	●							●
CULTURES COUVERTES												
	sous systèmes de protection	●	●	●	●	●	●					●
	sous toits-plastiques	●	●	●	●	●	●					●
	sous tunnels spéciaux	●	●	●	●	●	●					●
	sous serres	●	●	●	●	●	●					●
SYSTÈMES DE PROTECTION												
	vigne – filets de protection latéraux	●	●	●	●	●	●					
	fruits et baies – filets de protection	●	●	●	●	●	●					
	fruits et baies – toits-plastiques	●	●	●	●	●	●					

Indemnisations en cas de dommage (avant déduction de la franchise):

● jusqu'à 100% de la valeur de remplacement ● jusqu'à 90% de la valeur de remplacement ○ autres

¹⁾ uniquement avec assurance complémentaire

²⁾ frais de remise en état (= frais de déblaiement) pour tous les risques assurés de la culture concernée.